



La Porte du Hainaut

Communauté d'Agglomération

MOTION

Contribution du Conseil de la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut au grand débat national

Le Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération de La Porte du Hainaut, réuni à Wallers-Arenberg le 25 février 2019 souhaite s'inscrire dans le grand débat national organisé par l'État du 15 janvier au 15 mars 2019.

Il saisit cette opportunité pour faire remonter les doléances exprimées sur le territoire et les propositions, autour de grandes thématiques : pouvoir d'achat, fiscalité, développement économique, emploi, service public, santé, logement, éducation et formation, expression démocratique des citoyens, moyens des collectivités locales. En effet, si elles se trouvent au cœur du mouvement social, syndical et politique depuis des années, ces questions ont trouvé une forme d'expression originale depuis le 17 novembre dernier avec le mouvement dit des « gilets jaunes ».

Aujourd'hui, l'attente est grande à l'issue du grand débat national : **que des réponses concrètes soient apportées aux revendications et aspirations qui émergent parmi les habitants de nos communes.**

ooo

LA JUSTICE SOCIALE

Comme dans tout le pays, trop d'habitants de La Porte du Hainaut connaissent un manque de revenus décents leur permettant de vivre, se nourrir, se loger, se chauffer, se soigner, s'informer, se former, se cultiver, se distraire, partir en vacances, s'éduquer, pour leurs familles, leurs enfants, quand ce n'est pas aussi leurs petits-enfants.

Dans le bassin d'emploi du Valenciennois, le taux de chômage s'élève à 14,9% en moyenne. Pour mémoire, il est de 11,3% pour la Région Hauts-de-France et de 8,7% au niveau national. Le taux moyen sur le territoire connaît de grande variation avec plus de 25% dans certaines villes ou quartiers.

Le revenu fiscal par unité de consommation est faible sur le territoire communautaire, à 15 136 euros contre 16 768 euros au niveau départemental et 16 369 au niveau régional.

34% des allocataires de la caisse d'allocations familiales (CAF) ont un revenu dépendant à 50% des prestations sociales. Ils sont 22% à avoir un revenu dépendant à 100% des transferts sociaux. Ces taux sont supérieurs de 12 points aux valeurs nationales. 31% des allocataires de la CAF perçoivent le revenu de solidarité active (RSA) et 24% le RSA socle.

Seuls 42% des ménages sont imposables et 41% sont éligibles à un logement social financé par des prêts locatifs aidés d'intégration (PLAI).

Le pouvoir d'achat, déjà stagnant sinon en recul, se trouve amputé par toute une série de hausses affectant l'énergie (fioul, carburant, électricité, gaz), les produits alimentaires, les frais bancaires, les mutuelles... Pour les retraités, l'insupportable hausse de la contribution sociale généralisée (CSG) installe durablement une partie d'entre eux dans la pauvreté.

Propositions :

- ⇒ **Relever substantiellement le pouvoir d'achat, revaloriser conséquemment les salaires, traitements, minima sociaux, retraites et pensions.**
- ⇒ **Mettre en place un moratoire de toutes les hausses prévues et en annuler certaines déjà mises en œuvre.**

LA JUSTICE FISCALE

La question de la fiscalité s'est invitée de façon inattendue dans le mouvement social en cours. L'écart croissant entre les revenus va de pair avec l'accroissement exponentiel des inégalités. Jouant son rôle de lanceur d'alerte, la presse révèle et stigmatise des pratiques d'évasion fiscale, des domiciliations fiscales paradisiaques, ou bien encore des montants de salaires ou d'avantages exorbitants...

Or, c'est bien l'impôt qui fonde la vie en société, permet une meilleure justice sociale à travers une certaine redistribution, autorise le développement des services publics. Le consentement à l'impôt passe par une véritable justice fiscale.

Propositions :

- ⇒ **Mettre en place un taux de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) à 5,5 % sur les produits de consommation courante et de première nécessité, sur l'énergie ainsi que sur les transports publics.**
- ⇒ **Ouvrir et mettre à plat le débat sur la fiscalité permettant d'asseoir des solutions justes, assurant le consentement à l'impôt.**
- ⇒ **Établir un nouveau mode de calcul, qui soit juste, pour le calcul de la contribution foncière des entreprises (CFE) aux intercommunalités, fondant notamment l'assiette sur les résultats de l'entreprise.**

L'EMPLOI ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Nos concitoyens vivent durement sur un territoire industriel sacrifié il y a maintenant quarante ans par l'abandon de la filière sidérurgique et la fermeture des mines. La jeunesse voit son avenir bouché. Cependant, grâce à l'énergie déployée ici, nous pouvons nous féliciter du plus fort taux d'emploi industriel de la Région des Hauts-de-France avec 40 %. Les élus communautaires font du développement économique une des priorités de leur action.

Par une politique volontariste et déterminée, le Conseil communautaire a mis en place trente parcs d'activité qui répondent aux besoins d'installation et de développement des entreprises. Des aides multiples et adaptées sont délivrées aux entreprises, notamment petites et moyennes. Toutes sont justifiées au regard de la création d'emploi. L'incitation à l'emploi pourrait être encore plus forte si les établissements bancaires jouaient vraiment un rôle d'aide à l'investissement.

Propositions :

- ⇒ **Contrôler l'utilisation des fonds publics alloués aux entreprises**
- ⇒ **Mettre en œuvre des aides pour la réhabilitation des friches industrielles.**
- ⇒ **Faciliter, au nom de l'emploi, des prêts à taux zéro pour les petites et moyennes entreprises.**
- ⇒ **Étendre ces mesures aux petits commerces de centre-ville et des villages afin de contrer la désertification commerciale de proximité.**

LES SERVICES PUBLICS

Les services publics s'étiolent sur le territoire, singulièrement dans les zones rurales. C'est vrai pour l'école avec la fermeture de classes. C'est vrai pour La Poste. C'est vrai aussi pour le transport ferroviaire, avec le projet mettant en cause le train à grand vitesse (TGV) dans sa desserte du Valenciennois.

Propositions :

- ⇒ **Suspendre les fermetures envisagées et lancer un plan de reconquête des grands services publics sur les territoires en lien avec les citoyens et les élus de proximité.**

LA SANTÉ

Les indicateurs de santé sont au rouge sur le territoire, avec en particulier une espérance de vie moindre et un taux de surmortalité de 30% pour le cancer, les femmes étant particulièrement concernées. Les habitants rencontrent de plus en plus de difficultés à trouver un médecin généraliste et encore plus un spécialiste. Une désertification médicale qui grandit de plus en plus, notamment dans les zones rurales.

L'hôpital doit être sorti des logiques purement comptables et de tarification à l'acte qui poussent à la constitution de pôles santé de plus en plus éloignés des habitants.

Concernant le renforcement de la politique de maintien à domicile, qui est une des priorités du gouvernement pour l'autonomie des personnes, les associations d'aide concernées réclament le paiement d'un juste prix.

Propositions :

- ⇒ **Mettre les moyens financiers et humains à la hauteur pour les centres hospitaliers de Valenciennes, Denain et Saint-Amand-les-Eaux.**
- ⇒ **Déployer des moyens budgétaires et humains nouveaux dans les hôpitaux de proximité avec l'objectif de mieux répondre aux besoins des habitants et de mettre un terme à la désertification médicale des territoires ruraux.**
- ⇒ **Créer une aide au financement immobilier des maisons de santé pluridisciplinaires afin d'assurer une réelle permanence des soins de premiers recours.**
- ⇒ **Supprimer le numerus clausus et faciliter l'installation des jeunes médecins, qui souhaitent mettre des moyens en commun et partager leur patientèle, par des aides directes incitatives.**

- ⇒ **Assurer et compenser à l'euro près le financement du maintien à domicile.**

LE LOGEMENT

La Porte du Hainaut est marquée dans son histoire et son paysage par les cités minières, dont la rénovation doit être accélérée. Résultat des abandons industriels majeurs des années 70 et 80, l'habitat insalubre voire indigne s'est développé sur fond de pauvreté.

Faute de moyens, la politique du logement ne va pas assez loin dans la mise en œuvre d'un logement social de qualité. Les opérateurs et bailleurs se sont vus imposer des réductions budgétaires qui mettent en cause nombre de programmes.

Propositions :

- ⇒ **Abroger les dispositifs de diminution de l'aide personnalisée au logement (APL) afin, notamment, de redonner des marges de manœuvres aux organismes mettant en œuvre la politique du logement.**
- ⇒ **Attribuer des moyens nouveaux à la politique de la ville dans le domaine du logement.**

LE CADRE DE VIE

Devenu un enjeu central de l'avenir, le cadre de vie doit combiner les exigences d'un développement de filières industrielles avec le respect de l'environnement, mais aussi avec l'embellissement des villes et des quartiers.

L'État a transféré des compétences sans garantir aux collectivités des moyens à la hauteur des enjeux et sans prendre en compte les spécificités locales. Il en va ainsi, par exemple, de la gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI). Le territoire de La Porte du Hainaut est marqué par une densité de voies d'eau et de zones humides, qui nécessite de lourds investissements et une vision plus large que les seules limites administratives. La compétence « eau » et la compétence « assainissement » attribuées aux intercommunalités à l'horizon 2020, et dont le transfert, seulement corrigé à la marge, va créer de nouveaux déséquilibres et injustices entre les territoires.

Propositions :

- ⇒ **Réaliser de véritables études d'impact associant toutes les parties concernées avant tout transfert de compétence, avec le souci d'une meilleure gestion et d'un plus grand respect de l'environnement.**
- ⇒ **Développer le transport par voie d'eau, de nature à concilier développement économique et respect environnemental ; rétablir la navigabilité de la Scarpe sur tout son cours ; faire avancer le dossier du canal Seine Nord et son lien avec l'Escaut.**

LES MOYENS POUR L'AUTONOMIE FINANCIÈRE DES COLLECTIVITÉS LOCALES

De par leur proximité, les collectivités constituent bien souvent le dernier recours pour les habitants. Et les élus apparaissent comme les sentinelles de la République.

Mais comment agir efficacement sur le territoire de La Porte du Hainaut lorsque manquent 32 millions d'euros, non distribués par l'État, 16 au titre des communes, 16 au titre communautaire, sur quatre exercices budgétaires ? C'est autant en moins pour le quotidien et l'aide à apporter aux habitants.

Des dotations d'État en baisse régulière et des compétences qui s'élargissent à de nouvelles responsabilités et font peser de lourdes menaces sur l'équilibre budgétaire des collectivités.

Pour faire face à cet appauvrissement des communes, La Porte du Hainaut restitue aux communes les deux cinquième de son budget, afin que le pouvoir de décision appartienne réellement aux élus locaux et qu'ils puissent mettre en œuvre leurs programmes.

Propositions :

- ⇒ **Mettre un coup d'arrêt aux baisses de dotations de l'État ; elles doivent suivre le niveau des besoins et des spécificités du territoire. Porter une attention particulière aux petites communes afin qu'elles puissent bénéficier des moyens pour exister.**
- ⇒ **Respecter strictement l'autonomie des communes qui doit être la règle. Abandon de la politique de contractualisation budgétaire contraignante pour les intercommunalités.**

LA VIE ASSOCIATIVE

Territoire marqué par une riche vie associative qui fait vivre le tissu social au plan culturel, sportif, civique et solidaire. Ceux sont près de 1 400 associations qui irriguent La Porte du Hainaut, dont 562 clubs et associations sportives regroupant 27 000 licenciés.

La suppression des emplois aidés a constitué un réel handicap, obligeant les associations à se tourner de plus en plus vers les collectivités locales pour obtenir des subventions afin de compenser le retrait de l'État. Cette suppression a également affecté les petites communes en portant atteinte au service rendu aux habitants.

Propositions :

- ⇒ **Mettre en place un système d'aide à l'emploi pour les associations et les communes rurales, intégrant le retour aux emplois aidés avec une fiscalité allégée.**
- ⇒ **Rétablir des aides de l'État aux Fédérations « tête de réseau » et recréer des postes de conseillers à la vie associative.**
- ⇒ **Ériger en règles de droit commun les politiques de la ville qui ont fait leurs preuves, et développer la politique de la ville sur de nouveaux champs permettant aux intercommunalités de mener des opérations innovantes et adaptées.**

LA DÉMOCRATIE

L'intervention citoyenne prend aujourd'hui des formes nouvelles qui nécessitent de repenser les façons de faire et d'agir.

L'écoute doit être au cœur du dispositif pour avancer des solutions partagées ensemble.

Les instances quelles qu'elles soient doivent intégrer ces nouveaux modes de participation dans l'élaboration des réponses aux problèmes posés.

Propositions :

- ⇒ **Déployer de l'action publique à tous les niveaux de telle manière que les citoyens aient toujours plus voix au chapitre.**
- ⇒ **Plus largement, faire participer et entendre les citoyens lors de vraies consultations à tous les niveaux, dans lesquelles les enjeux et les solutions ne sont pas encadrés ou décidés à l'avance.**

ooo

Telles sont les dix priorités de la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut, et les premières actions à entreprendre de nature à améliorer substantiellement la vie des habitants et de notre territoire. C'est une question essentielle de dignité et de respect des citoyens. Il s'agit de l'avenir de tous, de l'avenir de la jeunesse. C'est bien l'esprit de résistance et d'espérance qui imprègne le territoire de La Porte du Hainaut et le sens des réflexions et propositions formulées par son Conseil communautaire.